



# BULLETIN D'ADHESION & COTISATION LE BILBOK – EVS

(01/09/24 au 31/08/25)

Sauf enfant cotisant à l'espace BilboK jeunesse (11-25 ans)

Nom et Prénom (1)..... Né (e) le.....

Nom et Prénom (2)..... Né (e) le .....

Nom et Prénom (3)..... Né (e) le.....

Nom et Prénom (4)..... Né (e) le .....

N° de tel : ..... Mail en Majuscule : .....

## ADHESION

- Enfant 3 à 10 ans – 5 €
  - Adulte – 15 €
  - Famille – 30 € pour 3 personnes, 5€ par personne supplémentaire
  - Estivale (vacances d'été) – 2€
- TOTAL : .....

## COTISATION

- Enfant 3 à 10 ans – 5 €
  - Adulte – 10 €
  - Famille - 15€ pour 3 personnes, 5€ par personne supplémentaire
  - Bénévole actif & Membre d'Honneur – 0 €
  - Estivale (Vacances d'été) – 2€ par personne
- TOTAL : .....

Cadre réservé à l'administration .....

## Paiement :

- Espèces N° de reçu : .....
- Chèque n °:.....
- HELLO ASSO
- VIREMENT
- CARTE BLEU

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Statuts, du règlement Intérieur Général, du règlement de fonctionnement du pôle et d'en accepter toutes les dispositions.

L'adhérent

.....

L'association BILBOK reconnaît avoir reçu la somme de ..... euros

Fait à ..... Le ...../...../.....

L'association



# BILBOK

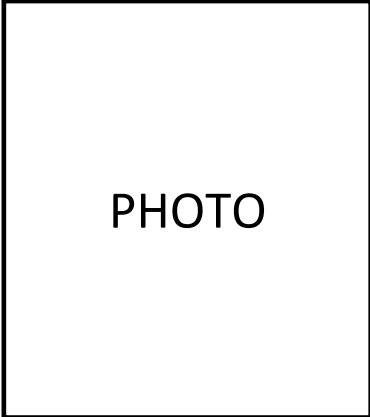


## DOSSIER D'INSCRIPTION de 3 ans à 17 ans



Nom :

Prénom :



Date de naissance :

Sexe :

N° de téléphone :

Mail en Majuscule :

Adresse :

RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur(rice)	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur(rice)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Profession :	Profession :
Tél domicile :	Tél domicile :
Tél portable :	Tél portable :
Tél travail :	Tél travail :
Mail en majuscule :	Mail en majuscule :

### SITUATION PARENTALE :

- Célibataires  
 Union libre  
 Mariés  
 Divorcés  
 Pacsés  
 Séparés  
 Veuf(ve)

Numéro d'Allocataire : .....

Coef CAF : .....

Compagnie d'assurance : .....

Contrat n° : .....

# I. DOCUMENTS A FOURNIR

- Photo d'identité
- CNI ou passeport enfant + responsables
- Fiche sanitaire
- Copie du carnet de vaccination
- Test d'aisance aquatique
- Justificatif de domicile de – de 3 mois
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile Nominative et extra-scolaire
- Jugement de divorce ou de séparation
- Attestation CAF, MSA moins de 3 mois ou Avis d'imposition de N

# II. AUTORISATION PARENTALES

## ACTIVITES

Je soussigné (e)..... responsable légal du jeune .....

Autorise mon jeune à participer à toutes les activités de BILBOK, notamment celles nécessitant un accord parental OBLIGATOIRE (*apnée, plongée, activités d'eau vives et autres, paintball*).

## SORTIES DES LOCAUX :

- Autorise mon jeune à quitter les locaux seul avant les horaires de fermeture
- Autorise mon jeune à quitter les locaux seul uniquement aux horaires de fermeture, sinon je viens le récupérer directement
- N'autorise pas mon jeune à quitter seul les locaux et m'engage à venir le récupérer
- Autorise mon jeune à quitter seul les locaux à l'heure de fin de soirée
- N'autorise pas mon jeune à quitter seul les locaux à l'heure de fin de soirée

Personne(s) autorisée(s) et numéro de téléphone :

.....  
.....  
.....

A ....., le .....

Signature de représentant légal

## DROIT A L'IMAGE ET L'UTILISATION

Le(s) responsable(s) légal (aux) du jeune accepte(nt)

**ARTICLE 1 : PRISES DE VUES :** que leur mineur soit photographié ou pris en vidéo par BILBOK au cours des séjours et pendant les diverses activités organisées ; que les prises de vue le concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de BILBOK, en particulier sur le site internet et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, les activités menées ; que l'ensemble des prises de vues des séjours péri et/ou extra scolaires auquel participe leur enfant ou jeune.

- AUTORISE**  
 **N'AUTORISE PAS**

**ARTICLE 2 : DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES :** sous réserve des dispositions de l'article 1 ci-dessus, que les dites photographies soient diffusées dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de BILBOK et de la commune, support de communication papier, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires publics de l'association, communication interne et externe de l'association, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet via les réseaux sociaux ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 3 ans à compter de la signature des présentes, la troisième année l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

Toutefois, il est expressément précisé que les photographies téléchargées faisant apparaître d'autres personnes que leurs enfants ou jeunes ne pourront être utilisées qu'à titre strictement personnel et familial, sans aucune diffusion extérieure. Notamment, la diffusion sur des réseaux sociaux et sites personnels est strictement interdite. Toute diffusion non-conforme sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur. BILBOK s'engage à ce que les photographies ne portent pas atteinte à la dignité de l'enfant ou du jeune.

- AUTORISE**  
 **N'AUTORISE PAS**

**ARTICLE 3 :** La présente acceptation des articles relatifs à la prise de vues est consentie à titre gratuit. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant et la gestion du consentement qui peut être exercée par mail : [bilbok.comm@gmail.com](mailto:bilbok.comm@gmail.com)

### ENVOI PAR MAIL ET SMS

Le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant autorise(nt) :  **MAIL**  **SMS**  **WHATSAPP**  
L'envoi de SMS et/ou Mails par BILBOK pour toutes informations relatives aux activités de l'association et aux factures des prestations réservées.

A ....., le.....

**Signature du représentant légal, du jeune ou de l' enfants.**

## TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter les échanges entre les familles inscrites à l'association **BILBOK**.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement général sur la protection des données (UE N° 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

**BILBOK**, 22 Place Gambetta, 83143 Le Val ou par mail : [bilbok.comm@gmail.com](mailto:bilbok.comm@gmail.com)

**BILBOK**, responsable du traitement, est représenté par le Président et la directrice.

La plupart des données de votre compte et les données liées à vos inscriptions sont conservées en bases opérationnelles pendant la durée nécessaire à la relation avec **BILBOK**. Vos données seront ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec les durées de prescription et de conservation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi. Passé ce délai, elles seront supprimées.

Les données de facturation seront conservées quant à elles 10 ans à compter de l'encaissement de la dernière facture.

### SIGNATURE DES RESPONSABLES

Je soussigné(e), ..... , Responsable Légal du Jeune, ..... reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exact les renseignements fournis, autorise :

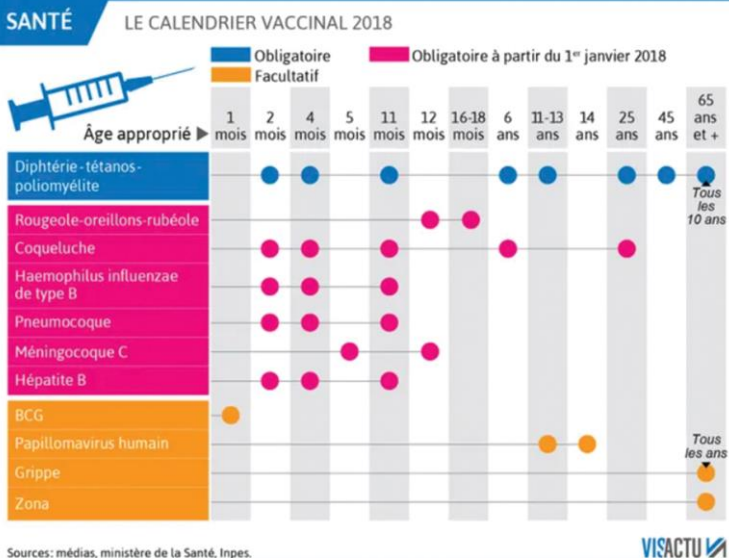
- mon enfant à participer à toutes les activités de l'association,
- Je m'engage à informer par écrit **BILBOK** de toute modification qui surviendrait en cours d'année,
- Je déclare avoir pris connaissance du projet éducatif de l'Association, des conditions de réalisation et du Règlement de fonctionnement du pôle.

A ..... Le ...../...../..... « *Lu et Approuvé* » (*mention manuscrite*)



### III. FICHE SANITAIRE

Vaccinations : Photocopie OBLIGATOIRE du carnet de santé partie vaccin avec le nom et le prénom de l'enfant.



Renseignements médicaux :  
L'enfant ou le jeune doit-il suivre un traitement médical au cours de l'année ?

Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

**Attention ! Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

L'enfant/jeune a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

<b>Rubéole</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Varicelle</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Angine</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Scarlatine</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Coqueluche</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Otite</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Rougeole</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Oreillons</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Rhumatisme articulaire aigu</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Asthme</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Allergies :

<b>Médicamenteuses</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Alimentaires</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<b>Autres :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	---	---

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indiquer les **difficultés de santé** et nous fournir les ordonnances des prescriptions médicales (*Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation*), en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Recommandations utiles :**

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires etc...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**J'autorise les responsables de la structure à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de santé du jeune.**

**IMPORTANT :**

Sans copies des vaccinations, un certificat médical avec la mention : « à jour de ses vaccinations obligatoires » doit- être fourni.

Pour convenance personnelles, mon jeune n'est pas vacciné, un certificat médical doit-être fournis avec la mention

« Contre-indication à la vaccination pour convenance personnelle »



**Attention, si votre jeune participe à des activités aquatique, subaquatique ou aux activités sportives qui présentent des risques particuliers durant l'été, il faudra obligatoirement fournir Un certificat d'aptitude à la pratique de ces activités.**

Je soussigné(e), M. et/ou Mme

.....

Père/mère/tuteur de l'enfant ou du jeune

.....

Atteste avoir reçu et pris connaissance des règlements intérieur de l'association BILBOK et en accepte toutes les conditions et déclare exacts les renseignements portés sur cette brochure.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable  
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du jeune ou enfants  
(Précédée de la mention lue et approuvé)





# B.L.B 'OK

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS + 18 ans

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° de téléphone :

Mail en majuscule :

Adresse :

### SITUATION FMILIALE

- Célibataires    Union libre    Mariés    Divorcés    Pacsés  
 Séparés    Veuf (ve)

Numéro d'Allocataire : .....

Coef CAF : .....

Compagnie d'assurance : .....

Contrat n° : .....

### DOCUMENTS A FOURNIR

- CNI ou passeport
- Attestation CAF, MSA moins de 3 mois ou Avis d'imposition

**ARTICLE 1 : PRISES DE VUES** : que je sois photographié ou pris en vidéo par **BILBOK** au cours des séjours et des diverses activités organisées ; que les prises de vue me concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de **BILBOK**, en particulier sur le site internet et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, les activités menées.

**AUTORISE**

**N'AUTORISE PAS**

**ARTICLE 2 : DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES** : sous réserve des dispositions de l'article 1 ci-dessus, que les dites photographies soient diffusées dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de **BILBOK** et de la commune, support de communication papier, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires publics de l'association, communication interne et externe de l'association, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet via les réseaux sociaux ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 3 ans à compter de la signature des présentes, la troisième année l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

Toutefois, il est expressément précisé que les photographies téléchargées faisant apparaître d'autres personnes ne pourront être utilisées qu'à titre strictement personnel et familial, sans aucune diffusion extérieure. Notamment, la diffusion sur des réseaux sociaux et sites personnels est strictement interdite. Toute diffusion non-conforme sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur.

BILBOK s'engage à ce que les photographies ne portent pas atteinte à la dignité.

**AUTORISE**

**N'AUTORISE PAS**

**ARTICLE 3** : La présente acceptation des articles relatifs à la prise de vues est consentie à titre gratuit.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant et la gestion du consentement qui peut être exercée par mail : [bilbok.comm@gmail.com](mailto:bilbok.comm@gmail.com)

### **ENVOI PAR MAIL ET SMS**

J'autorise :  MAIL  SMS

L'envoi de SMS et/ou Mails par **BILBOK** pour toutes informations relatives aux activités de l'association et aux factures des prestations réservées.

A....., le.....

**Signature :**

## TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter les échanges entre les familles inscrites à l'association BILBOK.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement général sur la protection des données (UE N° 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

BILBOK, 22 Place Gambetta, 83143 Le Val ou par mail : [bilbok.comm@gmail.com](mailto:bilbok.comm@gmail.com)

BILBOK, responsable du traitement, est représenté par sa Directrice, AUBRY Amandine.

La plupart des données de votre compte et les données liées à vos inscriptions sont conservées en bases opérationnelles pendant la durée nécessaire à la relation avec BILBOK. Vos données seront ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec les durées de prescription et de conservation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi. Passé ce délai, elles seront supprimées.

Les données de facturation seront conservées quant à elles 10 ans à compter de l'encaissement de la dernière facture.

Je reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exact les renseignements fournis, et :

- Je m'engage à informer par écrit BILBOK de toute modification qui surviendrait en cours d'année,
- Je déclare avoir pris connaissance du projet éducatif de l'Association, des conditions de réalisation et du Règlement intérieur ainsi que des règlements de fonctionnement de chaque pôle.

A ..... Le ...../...../.....

***Signature précédée de la mention « lu et approuvé »***



# LE BILBOK

## RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

« **Le BilboK** » est un lieu convivial intergénérationnel, d'échanges et de rencontres, ancré dans le territoire de la Provence Verte. Il est vecteur d'initiatives, d'actions et de projets multiculturels. Il a pour ambition de dynamiser le territoire et de créer du lien social, en développant des partenariats entre les Institutions, le tissu associatif et les habitants.

L'accès se fait sans discrimination. Toute cohabitation doit se faire dans le respect de l'autre, la neutralité, la laïcité et la tolérance. Il est régi par un Règlement spécifique garantissant la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale.

**Agrément Espace de Vie Sociale depuis N° 201800136 depuis 2018.**  
**ESSUS depuis 2021**

Ce règlement de fonctionnement permet de définir les droits et devoirs de chacun. L'adhésion à l'association est obligatoire pour tous.

### **1. ORGANISATION GÉNÉRALE**

L'organisation des cours, des ateliers et des activités suit un calendrier prédéfini en fonction des périodes scolaires et extra-scolaires. Des mini-camps et des séjours seront proposés tout au long de l'année pendant les vacances.

Ces programmes sont communiqués en amont en précisant le lieu de rendez-vous, les horaires, les tarifs et les intervenants.

Les adhérents inscrits doivent arriver à l'heure. En cas de non-respect de ces horaires, la participation peut être refusée.

Pour les activités familles, les départs échelonnés sont possibles au cours de l'activité afin de tenir compte du rythme de vie des enfants. Les enfants restent sous la responsabilité des parents tout au long de l'activité.

Les horaires du pôle est affiché, remis lors de l'adhésion ou sur le site et les réseaux de l'association.

## **1.1 La cotisation**

Pour pouvoir accéder aux différents services proposés par cet espace, il faut obligatoirement avoir payé sa cotisation selon la grille disponible sur le bulletin d'adhésion et de cotisation (**annexe 1**).

## **1.2 L'inscription**

La campagne d'adhésions et de cotisations se fait du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre de l'année N et couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année N+1.

Tout dossier d'inscription comprend :

- Un bulletin d'adhésion et de cotisation (annexe 1)
- La fiche de renseignements (annexe 2)
- La fiche sanitaire (annexe 3)

Le dossier est disponible dans nos différents locaux ainsi que par mail à l'adresse : [contact@bilbok83.fr](mailto:contact@bilbok83.fr) ou [evs@bilbok83.fr](mailto:evs@bilbok83.fr)

Le dépôt du dossier **COMPLET** se fait dans nos locaux ou par mail.

**Avant toute nouvelle inscription, l'usager doit être à jour de ses différentes factures**

**Il est indispensable de respecter les dates de paiement, toute facture non soldée au plus tard 60 jours après sa date d'émission sera transmise à la trésorerie de Brignoles qui procédera à une mise en recouvrement.**

## **1.3 Age des participants**

Les activités en famille (enfants, jeunes, adultes et aînés) sont ouvertes pour les enfants âgés de 3 ans au minimum, la présence d'un adulte responsable est obligatoire.

Les activités enfants/jeunes sont ouvertes à partir de 3 ans jusqu'à 17 ans révolus.

Les activités adultes et aînés sont réservées aux personnes âgées de 18 ans et plus.

Certaines activités familles pourront être proposées sans limite d'âge. Les conditions de participation seront précisées pour chaque activité, sortie, mini-camps ou séjours.

## **1.4 Dispositions relatives aux adhérents**

Il revient aux parents d'organiser la venue de l'enfant au lieu de rendez-vous.

Au cours des activités, des séjours ou des mini-camps, si l'enfant développe des symptômes de maladies, l'équipe d'animation, en informe le responsable légal et peut être amené à lui demander de venir le chercher. En cas d'urgence, l'équipe peut faire appel aux services de secours.

Il convient de fournir pour chaque période une attestation de responsabilité civile nominative, scolaire et extra-scolaire.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels des adhérents.

## 1.5 Vie collective

La cotisation à l'Espace signifie l'engagement au projet pédagogique, la participation aux évènements et aux manifestations.

Il est attendu des adhérents une attitude décente, une tenue appropriée et un comportement respectueux vis-à-vis de l'ensemble des personnels ainsi qu'à l'égard des locaux, instruments et matériels mis à leur disposition.

En cas de manquements graves ou répétés (insolence, irrespect, insultes, comportement violent, dégradation, ...) et après entretien avec les familles, des sanctions, pouvant aller du remboursement, à l'exclusion temporaire ou définitive, pourront être prononcées par le CA. Elles seront notifiées par courrier.

Toute personne fréquentant L'Espace s'engage à respecter les points suivants :

- L'alcool et le tabac sont interdits dans les locaux ainsi que sur les activités
- **L'article L.628 du Code pénal interdit toute consommation de produits stupéfiants**
- Par ailleurs, tout jeune en état d'ébriété se verra systématiquement refuser l'accès aux structures et aux activités

### 1. ACTIVITES (COURS, SORTIES, ...)

L'ensemble des activités proposées (gratuites ou payantes) par l'espace ainsi que les modalités d'inscription sont listées dans le livret (Annexe 4). En complément de ce dernier, pendant les différentes vacances, un planning d'activités et de sorties supplémentaires est proposé.

Les activités devront être payées à l'avance afin de bloquer sa place. Toute absence le jour de l'activité doit être justifiée pour prétendre à un remboursement potentiel.

**Pour toutes activités dont le prix est supérieur à 10€, une réduction en fonction du coefficient CAF sera appliquée selon la grille ci-dessous :**

**De 0€ à 449,99€ - Réduction de 25%**

**De 450,00€ à 699,99€ - Réduction de 20%**

**De 700,00€ à 899,99€ - Réduction de 15%**

**De 900,00€ à 1200,00€ - Réduction de 10%**

**+ de 1200,00€ - Réduction de 5%**

Cet avantage n'est possible que si l'attestation CAF ou le dernier avis d'imposition est fourni pendant la campagne d'inscription.

Nous proposons l'acquisition d'un carnet de tickets prépayé valable de 1<sup>er</sup> septembre au 31 août : un carnet contenant dix « entrées » au tarif de **90 € à 150€** qui correspondent à 10 séances selon les activités (**aides aux devoirs, théâtre, éveil musical, groupe vocal, musique assistée par ordinateur .....**)

Chaque ticket est indivisible et non remboursable.

L'association se réserve le droit d'annuler une activité, un temps fort en cas d'effectif insuffisant ou d'incapacité à assurer l'activité dans les conditions de sécurité requises. Une activité de remplacement pourra être proposée sinon un remboursement sera effectué.

## **2. MINI-CAMPS**

Il existe des mini-camps « famille » et des mini-camps « enfants à partir de 6 ans ».

L'inscription est obligatoire.

Le versement d'un acompte de 30% sera demandé afin de bloquer sa place.

Le solde devra être payé 7 jours avant le départ.

Les sommes versées pourront vous être restituées en cas de circonstances exceptionnelles. (Certificat médical ou cas personnel vu et étudié avec la direction).

**Une réduction en fonction du coefficient CAF sera appliquée selon la grille ci-dessous :**

**De 0€ à 449,99€ - Réduction de 25%**

**De 450,00€ à 699,99€ - Réduction de 20%**

**De 700,00€ à 899,99€ - Réduction de 15%**

**De 900,00€ à 1200,00€ - Réduction de 10%**

**+ de 1200,00€ - Réduction de 5%**

Cet avantage n'est possible que si l'attestation CAF ou le dernier avis d'imposition est fourni pendant la campagne d'inscription.

Le règlement pourra se faire en 5 fois par chèque (les chèques sont à fournir à l'inscription) ou par prélèvement. Le règlement complet (chèques encaissés) devra être fait une semaine avant le départ. Tout règlement incomplet avant le départ entraînera le non départ de la personne concernée.

Le règlement pourra s'effectuer au moyen d'un prélèvement, d'un virement, d'un chèque, de chèques CESU/ANCV, d'espèces, carte bleue mais également sur le site Hello Asso.

L'association se réserve le droit d'annuler un mini-camp en cas d'effectif insuffisant ou d'incapacité à assurer l'activité dans les conditions de sécurité requises. Un remboursement des sommes versées sera alors effectué.

## **3. SEJOUR**

Il existe des séjours « famille » et des séjours « enfants à partir de 6 ans ».

Une priorité est accordée :

- aux adhérents qui participent régulièrement aux événements de l'espace
- aux adhérents qui fréquentent régulièrement l'Espace

L'inscription est obligatoire.

Le versement d'un acompte de 30% sera demandé afin de bloquer sa place.

***Règlement de fonctionnement de l'espace « le BilboK »***

Le solde devra être payé au moins une semaine avant le départ ( tous les chèques encaissés).

Les sommes versées pourront vous être resituées en cas de circonstances exceptionnelles. (Certificat médical, ou cas personnel vu et étudié avec la direction).

L'association se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'effectif insuffisant ou d'incapacité à assurer l'activité dans les conditions de sécurité requises. Un remboursement des sommes versées sera effectué.

Le règlement pourra se faire en 5 fois par chèques (les chèques sont à fournir à l'inscription) ou par prélèvement. Le départ de la personne ne pourra se faire que si le total du séjour est payé.

Le règlement pourra s'effectuer au moyen d'un prélèvement, d'un virement, d'un chèque, de chèques CESU/ANCV, d'espèces, carte bleue mais également sur le site Hello Asso.

#### **4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

1. Compte tenu des moyens mobilisés en personnel et autres prestations pour assurer le bon fonctionnement de son Espace **Le BilboK**, toute absence doit être signalée. En cas de 3 absences non justifiées de manière consécutive à des activités, l'association peut procéder à l'annulation de l'inscription et attribuer la place à une autre personne.
2. Les modifications d'inscription doivent être formulées par écrit et transmises dans les meilleurs délais au secrétariat de l'Association. Elles seront possibles en fonction des places disponibles.
3. En cas de défaillance de l'association (cours annulés et non reprogrammés), un remboursement des cours individuels pourra intervenir à compter de 3 cours annulés consécutifs et non reprogrammés.
4. Les inscriptions aux activités ont lieu à tout moment au cours de l'année. Elles sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
5. En cas d'abandon d'activités, il n'y aura pas de remboursement.
6. En cas de difficultés de règlement, les adhérents peuvent en informer la direction. Un accompagnement sur les règlements pourra être mis en place après accord avec le BUREAU et la direction.

#### **1. RESPONSABILITE DE BILBOK VIS-A-VIS DES ADHERENTS MINEURS**

Les adhérents mineurs sont libérés par les intervenants à l'heure de fin de l'activité. Ils ne sont sous la responsabilité de l'association QUE pendant les heures d'activité pour lesquelles ils sont inscrits.



## **2. DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUDOTHEQUE**

La ludothèque est un lieu de rencontres autour du jeu et du jouet (espace « Jeu sur place », prêt et location de jeux, jeux surdimensionnés, animations...).

### **1. Accompagnement des enfants**

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les enfants de 11 ans et plus peuvent venir jouer sur place non accompagnés.

### **2. Fréquentation et règles de vie**

Chaque adhérent peut fréquenter la ludothèque aussi souvent qu'il le souhaite, sans limite de temps. Si les conditions de sécurité ne sont plus effectives, le personnel se réserve le droit de limiter le temps de présence des adhérents.

L'adhérent accepte les règles de vie en collectivité, respecte l'ordre établi des jeux et jouets, vérifie le contenu d'un jeu après l'usage qu'il en a fait.

### **3. Durée d'emprunt et pénalités**

***Un chèque de caution d'un montant de 50 € par jeu est demandé.***

L'emprunt de jeux et jouets est d'une durée maximum de 2 semaines. Par respect pour tous, ce délai doit être tenu. Tout retard est sujet à des pénalités financières appliquées comme suit :

1. L'adhérent est prévenu, dès la 1<sup>ère</sup> semaine de retard, par téléphone ou par mail. Il a une semaine pour rapporter le (les) jeu(x) ou demander un report.
2. Passé ce délai, des pénalités financières sont appliquées à compter de la date de rappel, à raison de 1,50 euros par jeu et par semaine de retard.

Au-delà de la 8<sup>ème</sup> semaine, le chèque de caution est encaissé.

Son remboursement pourra se faire au retour du jeu s'il est complet et en bon état, déduction faite des pénalités de retard encourues.

Le chèque de caution n'est encaissé qu'en cas de litige. Quel que soit le type d'emprunt, l'adhérent vérifie que le jeu est complet avant de le faire enregistrer. A chaque retour, le jeu est vérifié par un salarié. Le jeu doit être rendu propre et complet. Toute perte ou détérioration doit être signalée aux salariés qui jugent alors de la possibilité de réparation, du remplacement ou du remboursement du jeu. La décision est prise en concertation.

Le jeu ne doit pas être réparé par l'adhérent, de sa propre initiative.

**Un barème est affiché concernant le remplacement des pièces perdues ou détériorées.**



Coupon à nous retourner



Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'espace le BilboK et de m'y conformer.

Signature du responsable légal Mention manuscrite « Lu et approuvé »